



Commission spéciale sur les droits  
des enfants et la protection de la jeunesse

### Dépenses pour la période du 30 mai 2019 au 29 février 2020

	Rémunération	Honoraires	Loyer	Fonctionnement	Total
Total	2 057 579,10 \$	774 599,53 \$	197 127,47 \$	113 371,56 \$	3 142 677,66 \$